

**Zeitschrift:** Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

**Herausgeber:** Schweizerischer Hebammenverband

**Band:** 87 (1989)

**Heft:** 12

**Artikel:** Evaluation de la formation des sages-femmes

**Autor:** Weinkopf, Anne

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-951137>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Evaluation de la formation des sages-femmes

Ce texte est tiré de «Spécial I», document de la conférence suisse des directrices des écoles de sages-femmes.

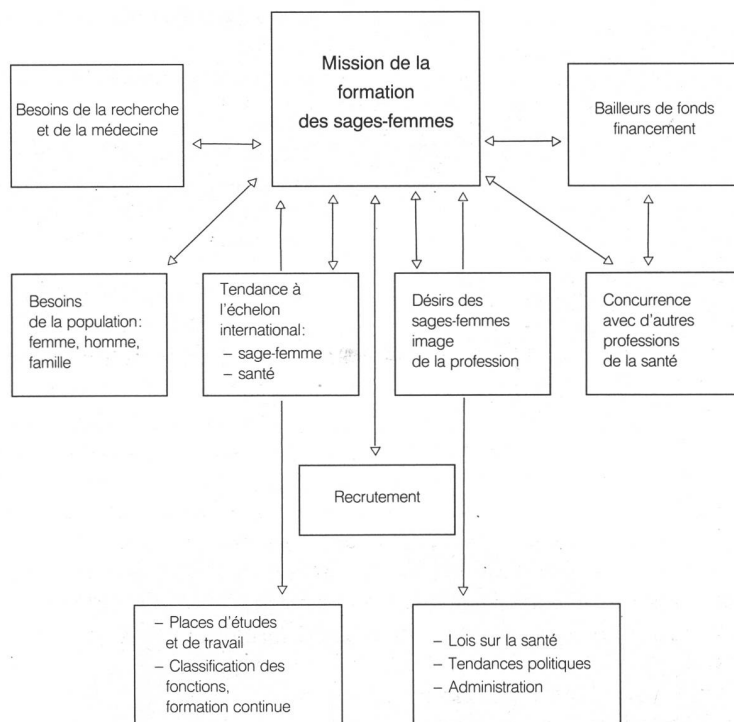
Résumé de Anke Weinkopf, traduit de l'allemand par Marianne Brügger.

La nécessité d'examiner de plus près la formation des sages-femmes existe depuis longtemps déjà. Les premières directives écrites contraignantes sur la formation des sages-femmes, valables pour toute la Suisse, datent de 1979 (elles ont été élaborées par des professionnelles et des représentantes de la CRS).

En plus des échanges réguliers d'informations sur l'application des directives, on a aussi évoqué pendant quelques années l'influence de la médecine et de la recherche sur le travail de la sage-femme et les exigences posées sur le terrain aux sages-femmes fraîchement diplômées.

Les directrices acquièrent l'impression que la formation actuelle ne correspond plus aux exigences nouvelles. Toutes sortes de suggestions ont été étudiées, par exemple l'allongement de la durée de formation ou la réduction du contenu de la formation, etc. Ces solutions sont peu satisfaisantes. En décembre 1986 on décida d'évaluer la formation des sages-femmes. Il fallut d'abord définir les bases et la méthode de travail, et demander la collaboration d'un conseiller compétent.

Dans un premier temps, on mit au point un tableau intitulé «Mission de la formation des sages-femmes» pour présenter les différents facteurs qui influencent la formation.



**Déroulement du travail:**

- 1<sup>re</sup> phase: Description de la situation actuelle (chaque école séparément)
- 2<sup>e</sup> phase: Analyse de la situation actuelle
- 3<sup>e</sup> phase: Critique de la formation
- 4<sup>e</sup> phase: Objectifs de la formation

Ce tableau doit permettre d'étudier la formation des sages-femmes. L'étude se fait en fait en 4 phases:

1. Description de la situation actuelle (chaque école séparément).
2. Analyse de la situation actuelle.
3. Critique de la formation actuelle.
4. Nouveaux objectifs de formation.

Tableau 2 (voir à la page suivante)

Pour cette évaluation en 4 phases, chaque école forme un groupe de travail composé de professionnelles représentant les domaines d'activités les plus variés possible. Cela permet aussi de tenir compte des différences régionales. Le conseiller, M. Christophe Berger, examine et coordonne les divers documents à l'aide de grilles établies pour la révision des directives sur les professions de la santé, et adaptées à la formation des sages-femmes.

Un autre petit groupe de travail assure le lien entre M. Berger et la Conférence des directrices. La présence d'une représentante de la CRS lors des conférences assure une bonne transmission des informations. La durée prévue du travail est de 3 ans.

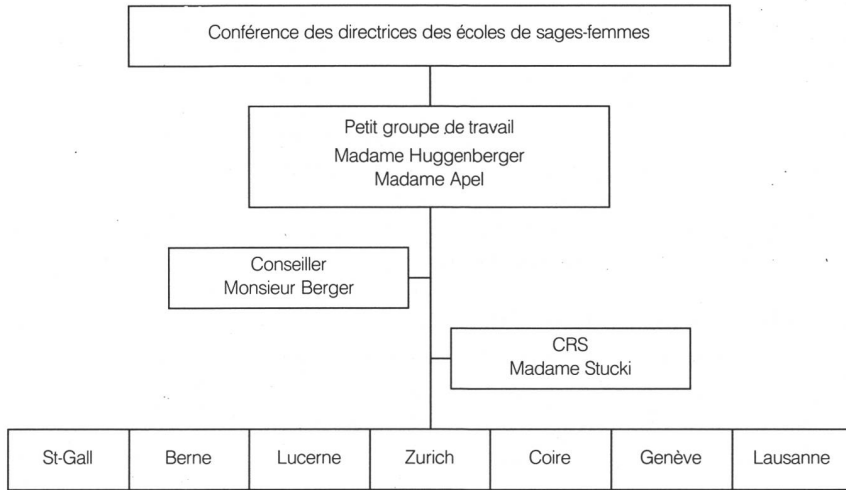
Jusqu'à présent, le travail a été financé en grande partie par des dons, car la Conférence des directrices dispose de très peu de fonds propres. Pour la suite, les possibilités suivantes sont envisageables.:

- augmenter les cotisations annuelles à la Conférences.
- demander aux bailleurs de fonds des écoles une contribution unique de 3000 francs.
- demander l'aide de la Fondation Dr Alexander Seiler.

Jusqu'à la fin 1988 on a réalisé la description de la situation actuelle et classé les données dans une grille, soit les points 1 et 2 de la grille. Voir Tableau 3.

Le point 3 «Situation de la formation et système de formation» doit encore être développé davantage.

Je vais présenter quelques exemples tirés de ce travail. La Conférence des directrices souhaite recevoir commentaires et prises de position, car il s'agit d'une description, de données qui doivent encore être vérifiées. L'ensemble du travail (complété au fur et à mesure) peut être commandé auprès de l'école de Lucerne: Hebammenschule Luzern, Spitalstrasse, 6004



Dans ce contexte, il faut aussi considérer la prochaine révision des directives sur les professions de la santé. Nous devons nous demander où est notre place. Les documents concernant la révision peuvent être obtenus auprès de la CRS à Berne.

Tableau 2

**Grille pour l'étude de la situation actuelle de la formation des sages-femmes.** (version corrigée du 14.9.1988) (Tableau 3)

**Analyse**, constatations, observations, expériences

**Suggestions**, questions, remarques

**Conclusions**, éléments de solutions, idées

**1. Contexte social**

- 1.1. Evolution du nombre des naissances
- 1.2. Besoins de la population (famille)
- 1.3. Influence de la recherche médicale sur l'activité professionnelle.
- 1.4. Tendances au niveau international
- 1.5. Lois sur la santé et tendances politiques
- 1.6. Situation du recrutement
- 1.7. Aspects financiers.

**2. Champs d'activité**

- 2.1. Domaines d'activités des sages-femmes, image de la profession
- 2.2. Concurrence avec d'autres professions de la santé, collaboration interdisciplinaire
- 2.3. Conditions de travail
- 2.4. Besoin en matière de sages-femmes qualifiées
- 2.5. Définition des fonctions aux différents niveaux
- 2.6. Formation continue

**3. Situation de la formation, système de formation**

- 3.1. Conception de l'obstétrique
- 3.2. Compréhension de la santé (concepts de normalité et d'anomalie)
- 3.3. Buts pédagogiques, concepts, concepts de formation (propres à chaque école)
- 3.4. Procédure d'admission.

**Essai d'analyse des réponses concernant l'état actuel**

**1. Contexte social**

- 1.1. Evolution du nombre des naissances – plutôt en diminution
  - Pourquoi? Faudrait-il combler cette lacune?
  - Ces chiffres vont probablement encore stagner. Mais ils ne peuvent pas être le seul facteur à considérer pour la demande de «prestations sages-femmes».

## 1.2. Besoins de la population

- Depuis quelque temps les besoins croissent en ce qui concerne la «naissance sans violence», l'accouchement à domicile ou ambulatoire, la prise en charge individualisée, le rooming-in, etc.
- L'importance effective de ces besoins ne paraît pas très claire. Pourquoi y a-t-il par ex. très peu d'accouchements à domicile? Dans quelle mesure cela vient-il de la contradiction entre les besoins énumérés et la foi en la sécurité hospitalière? Dans quelle mesure d'autres facteurs (par ex. aspects financiers, manque de sages-femmes)?
- Il y aurait bien un besoin de prise en charge globale pour grossesse, accouchement, suite de couches par une personne de confiance bien formée (sage-femme)...
- Mais ces prestations sont rares.
- Une telle prise en charge est en principe contraire au système actuel basé sur la spécialisation.
- Il semble qu'il existe aussi un besoin de «prestations sages-femmes» dans le domaine des cours de préparation à la naissance et pour l'éducation sexuelle des adolescents dans les écoles.
- Sages-femmes comme assistantes au cabinet du gynécologue?
- Ces tâches sont-elles insuffisamment rémunérées?
- Pourquoi ces besoins ne sont-ils pas satisfaits?

## Influence de la recherche médicale sur l'activité professionnelle

- Des médecins attendent des sages-femmes qu'elles soient leurs assistantes techniques, par ex. pour se servir de l'ordinateur à des fins de recherche et qu'elles les déchargent de beaucoup de paperasse.
- La préparation à de telles tâches ne fait pas partie du programme de formation, mais de fait la sage-femme doit souvent effectuer ces travaux.
- Si les sages-femmes se voient confier ce genre de tâches, c'est aussi parce qu'elles sont mal organisées au point de vue syndical.

## 1.4. Tendances à l'échelon international

- Les pays membres de la CEE ont unifié la formation de base des sages-femmes. (Au moment de l'analyse, le groupe de travail n'avait pas connaissance de ces directives).
- Même si la Suisse n'est pas membre de la CEE, ces directives influenceront la formation des sages-femmes en Suisse. De par la mentalité actuelle de «libre-passage», beaucoup de sages-femmes envisagent un séjour à l'étranger. Comme la plupart des pays ne reconnaissent pas la formation suisse, l'exercice de la profession à l'étranger est difficile.
- Ces directives entrent en vigueur en 1992.

## 1.5. Lois sur la santé. Tendances politiques

- Les lois tendent à nous éliminer
- Les tendances politiques dans le domaine ambulatoire sont contre nous.
- Des pourparlers sont en cours pour introduire un système où les sages-femmes indépendantes auraient accès aux hôpitaux.
- Qui soutient cette évolution?  
Des médecins?

## 1.6. Recrutement

- L'évolution de la société fait apparaître un besoin croissant de formation (prolongée) à temps partiel (max. 80%) pour les femmes qui ont des obligations familiales.
- Les écoles doivent prendre des initiatives dans ce sens pour rendre la profession plus attrayante.

## 1.7. Aspects financiers

- Les cantons financent les écoles, qui sont en général rattachées au Département de la santé publique.
- Y a-t-il des exceptions?
- Il semble qu'il n'y ait pas de gros problèmes pour le financement.